



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8440<sup>e</sup>** séance

Jeudi 3 janvier 2019, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président* : M. Singer Weisinger ..... (République dominicaine)

*Membres* :

Afrique du Sud .....	M. Matjila
Allemagne .....	M. Heusgen
Belgique .....	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine .....	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire .....	M. Ipo
États-Unis d'Amérique .....	M. Cohen
Fédération de Russie .....	M. Polyanskiy
France .....	M. Michon
Guinée équatoriale .....	M. Edjang Nnaga
Indonésie .....	M. Djani
Koweït .....	M. Almunayekh
Pérou .....	M. Tenya
Pologne .....	M. Lewicki
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	M <sup>me</sup> Pierce

## Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2018/1149)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Souhaits de bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité et remerciements aux membres sortants**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Étant donné que le Conseil de sécurité tient sa première séance de l'année, je voudrais chaleureusement présenter à tous les membres du Conseil de sécurité, de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétariat mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Puisque je préside la première séance du Conseil pour l'année 2019, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres, la Belgique, la République dominicaine, l'Allemagne, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. Nous nous réjouissons tous à l'avance de leur participation aux travaux du Conseil. Leur expérience et leur sagesse seront d'une contribution précieuse au Conseil dans l'exercice de ses responsabilités.

Je saisis également cette occasion pour exprimer la reconnaissance du Conseil aux membres sortants, à savoir l'État plurinational de Bolivie, l'Éthiopie, le Kazakhstan, les Pays-Bas et la Suède, pour leur importante contribution aux travaux du Conseil pendant leurs mandats.

### **Remerciements au Président sortant**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. l'Ambassadeur Kacou Houadja Léon Adom, Représentant permanent de la Côte d'Ivoire, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de décembre 2018. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Adom et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Somalie**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2018/1149)**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie; et M. Francisco Cateano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

M. Madeira participe à la présente séance par visioconférence depuis Dar es-Salaam.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/1149, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

**M. Haysom** (*parle en anglais*) : Je suis arrivé en Somalie le 3 octobre, et j'ai été bien reçu par des hauts représentants du Gouvernement fédéral et des États régionaux. J'ai été impressionné par le vaste programme de réforme du Gouvernement et par son attachement à une action concrète sur la base de feuilles de route établies à cet effet dans chaque secteur pertinent. La Somalie maintient une trajectoire positive, mais la persistance des troubles politiques pourrait la faire dérailler.

En décembre, le Fonds monétaire international a achevé son premier examen du troisième programme de référence, en notant la performance satisfaisante du Gouvernement fédéral. Au vu des progrès importants accomplis par le pays, la Banque mondiale a débloqué, au titre du cadre de partenariat pour la période 2019-2022, un financement de l'Association internationale de développement par l'intermédiaire de dons d'apurement des arriérés d'un montant total de 80 millions de dollars afin de renforcer la fourniture de services de base, d'améliorer les capacités de gestion financière et de restaurer la résilience économique.

L'amélioration de la gestion des fonds publics et l'élargissement de l'assiette des recettes du pays, avec un excédent budgétaire évalué à 8 millions de dollars en septembre, signifient que 56% du budget du Gouvernement fédéral, qui s'élève à 340 millions de dollars pour 2019, proviendront des recettes nationales et que les fonds restants proviendront des donateurs. Je félicite le Bureau du Premier Ministre d'avoir pris la tête

des efforts que mène le Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, notamment l'annonce par le Gouvernement fédéral le 9 décembre de son intention de ratifier la Convention des Nations Unies contre la corruption.

S'agissant des avancées politiques, la feuille de route portant sur la politique d'ouverture couvre les élections, la révision de la Constitution, le fédéralisme et la réconciliation. Ce sont des composantes essentielles du projet d'édification de l'État somalien.

Le projet de loi électorale a été présenté au Conseil des ministres, et des amendements proposés par les partis politiques, la société civile et la communauté internationale ont été présentés. Le retard dans la présentation du projet de loi électorale au Parlement signifie qu'une étape importante a été ratée par rapport à l'engagement pris par le Gouvernement de faire adopter la loi électorale au plus tard en décembre 2018. Cela pourrait avoir une incidence sur le calendrier électoral. Cependant, la Commission électorale nationale indépendante poursuit les préparatifs de l'inscription sur les listes électorales, notamment le recrutement et la formation de nouveaux agents, la planification de l'identification de sites pour l'inscription des électeurs ainsi que la mise en place et la consolidation de la structure infranationale. À ce jour, 35 partis politiques ont été recensés.

La coopération technique se poursuit dans le contexte du processus de révision de la Constitution, ce qui ouvrira la voie à des progrès concrets au niveau national. Le Comité technique de négociation de la fédéralisation négocie des projets d'accord politique en ce qui concerne la justice, le partage des ressources minérales, la répartition des pouvoirs et le fédéralisme budgétaire.

La participation véritable des femmes à ces décisions est essentielle. Les membres de deux groupes de femmes parlementaires des deux chambres du Parlement fédéral ont récemment organisé la deuxième conférence annuelle des femmes parlementaires représentantes des assemblées de la fédération et de l'État pour se pencher sur le processus de révision de la Constitution et les préparatifs des élections nationales.

En dépit de ces faits nouveaux positifs, l'impasse dans laquelle se trouvent le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération continue d'entraver des progrès concrets dans la définition du modèle fédéral et l'édification des institutions nationales, ainsi que dans la mise en œuvre du dispositif national de sécurité.

La suspension de la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération a été annoncée par le Conseil de coopération entre les États le 8 septembre. Après que l'Ambassadeur Madeira et moi-même nous soyons rendus dans toutes les régions, des initiatives encourageantes dirigées par des parties somaliennes ont été mises en place en vue de rétablir les relations. Le Président Farmajo a proposé d'organiser un dialogue direct à huis clos, et en octobre, le Premier Ministre Khayre a créé un comité ministériel composé de six membres chargé de collaborer avec la chambre haute pour sortir de l'impasse.

Cependant, la situation est compliquée par les processus électoraux en cours dans plusieurs États membres. La politique est un processus complexe dans tout pays, mais dans un pays qui est en train de d'établir ses normes et ses paramètres institutionnels, et qui n'a pas encore défini les rôles et les responsabilités de ses structures de gouvernance respectives, cette complexité risque d'aboutir à un conflit.

Nous l'avons remarqué durant le processus électoral dans l'État du Sud-Ouest. Les allégations d'ingérence de la part du Gouvernement fédéral et la violence qui a éclaté après l'arrestation d'un des candidats, un ancien chef adjoint des Chabab, ont entaché le processus et sont de mauvais augure à l'approche des processus électoraux dans d'autres régions ou des élections nationales de 2020. Cela pourrait également limiter la possibilité que des déserteurs futurs des Chabab envisagent de choisir l'option politique plutôt que de recourir à la violence. Malheureusement, 15 personnes, dont un membre de l'Assemblée régionale, ont été tuées durant cette violence.

Des tensions entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif sont également apparues le 9 décembre, quand des membres de la Chambre du peuple ont présenté une motion visant à destituer le Président Farmajo. La mise en œuvre de ce programme législatif exigeant nécessite une coopération continue entre les pouvoirs exécutif et législatif. La discorde entre ces deux branches du pouvoir peut entraver lourdement la marche en avant de la Somalie. Je me félicite néanmoins des progrès accomplis récemment, notamment l'approbation du budget pour 2019 et l'adoption de la loi relative aux pensions avant les vacances parlementaires.

Je condamne fermement les attaques au mortier qui ont visé nos locaux il y a deux jours et le mal causé par cette démonstration de force. Les attaques contre l'ONU ne sont acceptables dans aucun pays. Comme le

sait le Conseil, trois membres de notre personnel ont été blessés, dont un grièvement, mais il n'est pas dans un état critique. Le Conseil est probablement au courant que les Chabab ont revendiqué cette attaque. Je félicite le Gouvernement fédéral d'avoir condamné cette attaque.

Les Chabab restent la principale source d'insécurité en Somalie. En dépit des opérations en cours visant à affaiblir ce groupe terroriste, il reste capable de commettre des attaques aveugles contre les citoyens somaliens et de cibler des délégués électoraux, les forces de sécurité somaliennes et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Étant donné que l'AMISOM et les opérations des forces de sécurité somaliennes empêchent les Chabab de lancer des attaques classiques, ceux-ci ont dorénavant recours à des engins explosifs improvisés (EEI) et à des assassinats ciblés. Il convient de noter que le 9 novembre, les Chabab ont revendiqué une attaque complexe commise au moyen de trois véhicules piégés contre l'hôtel Sahafi, à Mogadiscio. Plus de 50 personnes, dont sept militants des Chabab, ont été tuées dans cette attaque.

À Mogadiscio et dans le Puntland, des éléments favorables à l'État islamique d'Iraq et du Cham s'attaquent aux entrepreneurs et ont recours à l'extorsion pour générer des revenus et commettre des assassinats. Il semble que la cause du conflit entre les deux groupes extrémistes soit principalement liée à des intérêts financiers. Ils mettent désormais l'accent sur l'extorsion de prétendues taxes. Il est donc important, en sus des opérations militaires, de traiter cet aspect ainsi que la question des infrastructures qu'utilisent les Chabab pour fabriquer des EEI.

Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne le renforcement de la capacité institutionnelle du secteur de la sécurité à lutter contre ces menaces. Les programmes d'enregistrement biométrique de l'Armée nationale somalienne et de la Police somalienne se poursuivent. Une évaluation de la préparation opérationnelle des forces régionales est en cours, et j'espère que ces processus contribueront à déterminer les capacités régionales dans l'optique de l'intégration future de ces forces au dispositif national de sécurité.

La mise en œuvre du plan de transition a débuté de manière encourageante, mais elle a récemment ralenti. Le processus de planification devra être plus détaillé et mieux coordonné afin d'effectuer la transition, dans les lieux où elle est la plus ambitieuse, dans les délais prévus par le plan de transition somalien. Ce processus doit être guidé par le respect des droits de l'homme et

la mise en place de mesures de stabilisation, conformément au plan de transition. Dans l'ensemble, la démarche relative à la transition doit être basée sur des conditions, les progrès dans l'édification d'institutions somaliennes efficaces en matière de sécurité étant le facteur principal pour établir le rythme.

Nous avons continué d'appuyer le règlement des conflits et les efforts de prévention des conflits dans plusieurs parties du pays, en collaboration avec d'autres partenaires. L'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) se sont engagées dans une navette diplomatique entre le Puntland et le Somaliland pour les aider à apaiser la tension à Tukaraq et à trouver une solution durable. Grâce à l'effort commun de médiation, un cessez-le-feu de fait tient.

Au niveau régional, l'accord tripartite signé le 6 septembre par les dirigeants de la Somalie, de l'Éthiopie et de l'Érythrée est l'occasion pour la Somalie de renforcer ses liens régionaux, et de fournir davantage d'appui aux progrès qu'elle réalise dans les domaines économique, politique et de la sécurité.

La crise humanitaire en Somalie reste parmi les plus complexes et les plus longues du monde. Les conflits armés et la violence généralisée, ainsi que les chocs climatiques récurrents, perpétuent des niveaux élevés de besoins humanitaires et de préoccupations en matière de protection. Bien que la situation humanitaire se soit améliorée par rapport à l'année dernière, du fait des pluies de la saison gu supérieures à la moyenne, les besoins demeurent considérables, 4,2 millions de personnes ayant besoin d'assistance et de protection. Près des deux tiers des personnes qui ont besoin de services d'assistance et de protection sont des enfants. Environ 1,5 million de personnes sont touchées par une grave insécurité alimentaire à des niveaux de crise ou d'urgence. Quelque 2,6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Le plan de réponse humanitaire pour 2019, qui doit être annoncé ce mois-ci, vise 3,4 millions de personnes, soit 81 % des 4,2 millions de personnes ayant besoin d'une assistance, et il faudra 1,1 milliard de dollars pour le mettre en œuvre.

Le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire et la protection des civils dans le contexte du conflit restent essentiels pour la transition et la paix durable en Somalie. La MANUSOM a documenté 1 384 victimes civiles en 2018, 60 % d'entre elles étant imputables aux Chabab. Des progrès ont été réalisés, notamment la prise de mesures pour établir des

institutions qui protègent les droits de l'homme, telles que la Commission nationale des droits de l'homme, fédérale et indépendante. J'encourage le Gouvernement fédéral à parachever la création de la Commission.

La Somalie a jeté les bases nécessaires à la réalisation de véritables progrès en 2019. Les plans sont en place et les jalons sont clairs. La gestion des prochaines élections régionales en 2019 et des processus politiques restants, en particulier l'examen de la Constitution, déterminera si la Somalie peut faire davantage de progrès ou non. La réalisation de progrès nécessitera que tous les protagonistes déploient des efforts dans la même direction. La Somalie a établi le cap à suivre, et j'espère que le Conseil de sécurité recevra des mises à jour sur les progrès réalisés pendant l'année à venir.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Haysom de son exposé riche en enseignements.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

**M. Madeira** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette nouvelle occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité de la situation en Somalie. C'est toujours un grand honneur pour moi de m'adresser au Conseil.

Dans ma déclaration au Conseil en septembre dernier (voir S/PV.8352), j'avais parlé de signes d'avancées en Somalie. Qu'il me soit permis aujourd'hui de souligner trois domaines d'action qui, s'ils sont appuyés comme il convient et s'ils sont mis en œuvre de façon durable, peuvent rester une source de grand optimisme et une force pour le changement, dans le sens de nos efforts concertés pour aider à remettre à la population somalienne un pays réconcilié, pacifique et prospère.

Près de deux années se sont écoulées depuis que la Somalie a effectué avec succès sa deuxième passation pacifique du pouvoir aux plus hauts niveaux du Gouvernement, au cours d'un processus politique marqué par la mise en place d'un Parlement bicaméral, un scrutin national relativement plus participatif, l'élection du Président Farmajo et la nomination du Premier Ministre Hassan Khayre. Ce succès a été rendu possible en partie grâce au rôle concerté des partenaires internationaux, notamment le partenariat solide qui existe entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies.

Tirant parti des vents du changement qui soufflent dans la région, la Somalie a pu profiter des aspects positifs de ces changements et a accumulé des gains importants dans la région et au-delà. Sur le plan régional,

nous constatons que la Somalie essaie de plus en plus de compléter ses mécanismes internes par des mesures de sécurité et une coopération économique à l'échelon régional, ainsi que par des démarches et approches de bon voisinage, en particulier avec l'Éthiopie et l'Érythrée. L'importance des réunions tripartites régionales qui ont eu lieu à différents niveaux entre ces trois pays ne saurait être sous-estimée, s'agissant de leur potentiel de promouvoir et de renforcer la confiance mutuelle et de favoriser une harmonie et une intégration régionales plus cohérentes, ciblées et axées sur les êtres humains.

Au-delà de la région, le Golfe et la Corne de l'Afrique partagent une longue histoire de relations économiques, religieuses et politiques. Ces dernières années, les États du Golfe sont redevenus, de plus en plus, des acteurs économiques et politiques majeurs dans la région de la Corne de l'Afrique. Les relations d'affaires entre le Golfe et la Corne de l'Afrique sont importantes. Environ 13 milliards de dollars d'investissements du Golfe ont été effectués entre 2000 et 2017 dans la Corne de l'Afrique. Les migrations de grande ampleur de la Corne de l'Afrique vers le Golfe ont des incidences et une influence multiformes et mutuelles sur ces deux régions, s'agissant des dynamiques politique, commerciale et religieuse, de la croissance économique, de la paix et de la stabilité.

Il est vital pour l'avenir meilleur de la Somalie de faire partie de ces dynamiques multiformes et d'essayer de les infléchir dans une direction positive, plutôt que de s'en détourner. Il est donc encourageant de constater que, outre les ouvertures diplomatiques positives des États du Golfe, le Premier Ministre Hassan Khayre a effectué en octobre une visite couronnée de succès à Riyad, après environ 18 mois de relations apparemment difficiles. Les retombées de la crise du Golfe, qui avaient menacé de déstabiliser la cohésion de la Somalie, font l'objet d'améliorations lentes. Il est important que cette tendance perdure et que les tensions persistantes dans les relations entre la Somalie et les autres États du Golfe s'apaisent.

Tandis que 2018 a démontré qu'il existe des motifs d'optimisme pour la Somalie dans certains domaines clefs, davantage d'efforts devront être déployés par toutes les parties prenantes somaliennes. C'est sur le plan interne, en Somalie, que les politiques inclusives doivent être vues et perçues comme donnant des résultats en matière de partage du pouvoir et des ressources et sur les questions foncières. Il importe de continuer à consentir des efforts considérables pour veiller à ce

que les problèmes se trouvant à la base des relations instables entre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants de certains États membres de la fédération, ainsi que des relations entre la Chambre du peuple et le pouvoir exécutif, soient abordés de façon prévisible, satisfaisante et durable.

Les relations entre le Gouvernement fédéral et certains États membres de la fédération demeurent une préoccupation essentielle pour l'Union africaine. Dans le cadre des efforts propres à l'Union africaine, déployés au côté de ceux de l'Organisation des Nations Unies, qui apporte une aide à cet égard, j'ai convenu d'entreprendre une série de démarches diplomatiques avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Nicholas Haysom. Notre but était d'examiner les possibilités de soutenir une solution consensuelle aux différends non réglés entre certains États membres de la fédération et le Gouvernement fédéral. C'était le même message que celui qui avait été transmis au Gouvernement fédéral et aux États membres de la fédération par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en novembre, pendant la visite sur le terrain, couronnée de succès, effectuée par celui-ci en Somalie.

Le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération méritent d'être félicités pour l'accord historique sur le modèle électoral conclu par le Conseil national de sécurité à Baidoa, qui déterminera comment accéder au pouvoir de façon pacifique et de plus en plus participative et démocratique, et comment renforcer le fédéralisme en termes de répartition du pouvoir et de partage des ressources entre le Gouvernement fédéral et les Gouvernements des États membres de la fédération. En vérité, la question ici n'est pas de savoir ce qu'il y a lieu de faire - cela a déjà été décidé à la réunion de Baidoa -, mais plutôt comment procéder, dans quel laps de temps et avec quelles ressources. La question des ressources s'agissant de la mise en oeuvre de ces accords est très importante. Le succès de ce processus est absolument fondamental pour la cohésion de la Somalie et pour une réconciliation durable.

Tout au long de 2018, des efforts ont été faits pour mettre en place des cadres législatifs et institutionnels qui seront indispensables pour la visibilité, la garantie et la prévisibilité de l'action que mène le Gouvernement afin de répondre aux attentes légitimes de la population, et pour la tenue des importantes élections de l'année prochaine. Il en va de même des élections régionales prévues également l'année prochaine. Une législation adéquate et de bonnes projections permettront d'éviter

toute querelle et tout conflit à l'avenir. Le fait que l'assemblée nationale constituante ait mené à bien ses travaux en 2018 est un jalon capital dans cet effort. Il faut espérer que cela renforcera l'état de droit et favorisera la réconciliation dans toute la Somalie. Grâce à ce cadre législatif et institutionnel, le Gouvernement fédéral a pu, à la fin de l'année 2018, faire état de progrès dans le processus de révision de la Constitution. À ce jour, l'examen de cinq des 15 chapitres de la Constitution a été achevé. Compte tenu de ces progrès, l'Union africaine espère que le processus sera rapidement mené à bien en 2019.

On ne saurait trop insister sur la nécessité urgente d'accélérer l'adoption de lois cruciales et la mise en place de cadres institutionnels dûment approuvés par le Parlement afin de donner corps à la nouvelle Somalie. Pourvu que cela soit fait d'un commun accord, un tel effort contribuera grandement à régler les problèmes à l'origine des tensions politiques récurrentes et à éliminer les zones grises réelles ou perçues dans le pays. Les accords conclus dans ce contexte en sont encore aux premiers stades et de plus amples discussions et négociations seront nécessaires entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, de même que, par voie de conséquence, un appui plus important et plus généreux de la part des membres du Conseil de sécurité.

Tout au long de 2018, l'économie de la Somalie a continué d'évoluer dans le sens d'une reprise. Entre autres succès notables, il y a l'achèvement du deuxième programme de référence de 12 mois du Fonds monétaire international (FMI), dont le troisième examen doit être parachèvement cette année, et le fait que la Somalie répond désormais aux critères d'éligibilité à l'appui financier dont elle a si urgemment besoin. À cet égard, l'Union africaine se félicite du soutien budgétaire direct apporté par l'Union européenne sous la forme de 100 millions d'euros, ainsi que de l'allocation par la Banque mondiale de 80 millions d'euros sous forme de subventions.

Le troisième domaine extrêmement important reste la sécurité. Le Gouvernement fédéral montre de plus en plus qu'il est préparé à faire face aux menaces et à régler les problèmes, ce qui permettra à ses forces de sécurité d'assumer à terme les responsabilités en matière de sécurité de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). La volonté de réforme a été le moteur de bien des efforts, en particulier s'agissant du lancement de l'enregistrement biométrique, de la mise en place d'un système électronique de paie, et de l'évaluation en cours de l'état de préparation opérationnelle

des forces régionales somaliennes - fondement essentiel de leur intégration dans le dispositif national de sécurité.

En 2018, un engagement notable a été la restructuration de l'Armée nationale somalienne, avec la nomination de plusieurs hauts responsables militaires. Des efforts de réforme du secteur de la sécurité ont eu lieu à Mogadiscio, avec la restructuration de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité, l'intégration de ses unités militarisées dans la police somalienne, et le déploiement de la brigade 14 octobre dans des zones comme Afgooye, Balcad, Bosra et Marka. Le Conseil national de sécurité à Baidoa a approuvé le plan de transition dans un effort pour trouver une solution durable pour la réforme du secteur de la sécurité somalienne. Dans le cadre de ce plan, le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération sont convenus de mettre l'accent sur trois domaines pilotes : le retrait de l'AMISOM du stade de Mogadiscio, la sécurisation de l'itinéraire principal de ravitaillement entre Mogadiscio et Baidoa, et le relèvement de la ville de Leego.

La persistance de la menace posée par les Chabab, comme en témoigne la récente attaque au mortier contre le quartier général de l'AMISOM à Mogadiscio il y a deux jours, nous rappelle qu'il reste du travail à faire. Les Chabab et l'État islamique continuent de maintenir une présence active partout en Somalie, avec des capacités létales accrues. Comme je l'ai souvent fait observer dans mes exposés au Conseil en 2018, pour venir à bout de la menace des Chabab, il va falloir poursuivre les efforts pour priver ce groupe de toute capacité de recruter de nouveaux membres parmi la population, achever la mise en oeuvre du dispositif national de sécurité, intégrer davantage les forces régionales dans ce dispositif et aussi réaliser de nouveaux progrès dans la stratégie globale de sécurité. L'adoption par le Gouvernement somalien de la stratégie nationale pour la prévention et la répression de l'extrémisme violent est un pas très louable dans ce sens. Pour sa part, l'AMISOM continuera d'appuyer ces cadres et les importantes réformes du secteur de la sécurité mises en oeuvre actuellement par le Gouvernement fédéral.

Le mandat actuel de l'AMISOM a été défini en partant du principe que la Mission concentrerait ses efforts sur son retrait de la Somalie. À cet égard, je tiens à dire une nouvelle fois que l'AMISOM oeuvre activement à son retrait. L'approbation par l'Union africaine du plan de transition est un élément essentiel à cet égard. Ce plan est centré sur la mise en oeuvre de la stratégie de retrait de l'AMISOM, notamment en aidant à doter

les forces de sécurité somaliennes des capacités leur permettant d'assumer à terme la responsabilité de la sécurité. Sur cette base, l'AMISOM a mené, depuis mon dernier exposé au Conseil, une série d'activités aux fins de la concrétisation de sa stratégie de sortie. Je voudrais souligner certaines d'entre elles.

Premièrement, conformément à la résolution 2431 (2018), les contingents de l'AMISOM ont mené une série d'opérations robustes dans les secteurs relevant de leur responsabilité en vue d'en débusquer les Chabab et de libérer le territoire de l'emprise de ce groupe terroriste. Des opérations conjointes AMISOM-Armée nationale somalienne ont été menées récemment pour libérer les zones côtières reliant Mogadiscio à Marka. Les forces de l'AMISOM ont aussi mené des opérations conjointes dans le Djoubaland, le Chébéli et le Hir-Chébéli, plus précisément à El Wak et Beledweyne, et jusqu'à Jalalaqsi. Depuis le transfert de la responsabilité de la sécurité dans les environs du stade de Mogadiscio, les contingents de l'AMISOM continuent d'oeuvrer à l'appui du plan de transition, l'accent étant placé dans l'immédiat sur le transfert de la sécurité de l'académie militaire de Somalie le mois prochain, en février. Dans le cadre de cet exercice, les contingents burundais de l'AMISOM ont commencé à se retirer de l'académie pour rejoindre la base de Jowhar.

Maintenant que la planification opérationnelle concernant Mogadiscio-Leego-Baidoa est achevée, les contingents de l'AMISOM sont prêts à exécuter, conjointement avec leurs homologues de l'Armée nationale somalienne, l'opération dans les semaines qui viennent. La police de l'AMISOM a également continué de mener toute une série d'activités dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie de sortie de la Mission – et je dois ajouter, avec des effectifs très limités. En dépit de ces contraintes, la police de l'AMISOM maintient sa présence sur tout le territoire de la Somalie, notamment à Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne, Kismaayo et Jowhar, à l'appui du renforcement des forces de police somaliennes, grâce à des activités de formation et d'encadrement. À l'heure actuelle, et à l'appui du plan de transition, la composante de police de l'AMISOM continue d'apporter son appui au processus d'évaluation de l'état de préparation opérationnelle des forces régionales, qui est maintenant en cours dans le Puntland. En fin de compte, ce processus permettra d'appuyer l'intégration des forces régionales dans le dispositif national de sécurité, tel que prévu.

En outre, la composante civile de l'AMISOM continue de jouer un rôle essentiel en soutien au personnel en uniforme dans l'ensemble de la zone d'opérations de la Mission, tel que requis par le Conseil de sécurité. Dans ce contexte, j'ai le plaisir d'annoncer que le 30 décembre, pour la toute première fois, l'AMISOM a déployé du personnel civil aux côtés de son personnel en uniforme à Jowhar et Kismaayo. Au cours des prochaines semaines et à mesure que le personnel civil de l'AMISOM commencera à se déployer dans d'autres États membres de la fédération, il sera essentiel que le Conseil envisage de renforcer le rôle de la composante civile de l'AMISOM. À cet égard, je tiens à remercier M. Haysom et M<sup>me</sup> Filipetto, Cheffe du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, de l'appui sans réserve qu'ils ont apporté au déploiement de la composante civile de l'AMISOM en mettant à disposition des logements, des bureaux et d'autres moyens logistiques.

En novembre dernier, en étroite collaboration avec le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, l'AMISOM a procédé à un exercice de perfectionnement de son concept d'opérations révisé. Au cours de cet exercice obligatoire, des questions fondamentales ont été réglées, notamment la restructuration de la composante militaire de l'AMISOM, la redéfinition des secteurs de nos contingents et le renforcement de la présence de la composante civile de l'AMISOM dans tous ses secteurs, à l'appui de sa composante militaire.

Le concept d'opérations révisé de l'AMISOM pour la période de transition est conforme au plan de transition et à la résolution 2431 (2018) et a été approuvé en novembre par les chefs des forces armées des pays qui fournissent à l'AMISOM des contingents ou du personnel de police. L'Union africaine se réjouit à la perspective de l'approbation officielle du concept d'opérations par le Conseil de paix et de sécurité dans les semaines à venir, et l'AMISOM et le Gouvernement fédéral vont entamer ce mois-ci une planification opérationnelle détaillée.

En décembre dernier, dans le contexte de l'Équipe spéciale Somalie-Union africaine, les composantes civile, militaire et de police de l'AMISOM et du Gouvernement fédéral somalien se sont réunies dans le cadre d'un exercice de réflexion sur l'élaboration du plan détaillé de mise en œuvre du concept des opérations. L'Union africaine espère qu'à l'avenir, les principaux partenaires internationaux participeront aux réunions sur la mise en œuvre du concept d'opérations.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Madeira de son exposé édifiant.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

**M. Osman** (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci et à vous assurer de mon plein appui. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter les nouveaux membres du Conseil et leur souhaiter plein succès dans l'exercice de leur mandat.

Au nom de la Somalie, je voudrais tout d'abord condamner dans les termes les plus fermes l'attaque au mortier perpétrée récemment contre l'aéroport international Aden Abdulle à Mogadiscio, qui a frappé le complexe des Nations Unies. Comme nous l'avons assuré au Conseil de sécurité, nos forces de l'ordre ont rapidement ouvert des enquêtes en vue de traduire les auteurs de cet attentat en justice. Nous voudrions exprimer nos vœux de prompt rétablissement aux blessés et notre solidarité à la famille des Nations Unies.

Je tiens également à remercier M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, et M. Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, de leurs exposés précieux et détaillés d'aujourd'hui.

Depuis la dernière séance d'information du Conseil sur cette question (voir S/PV.8352), il ne fait aucun doute que la Somalie, sous la houlette du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, a continué à progresser sur tous les fronts. La Somalie a continué à faire des progrès avec le ferme appui de nos partenaires. Nous rendons hommage à l'engagement et à l'esprit de sacrifice constants du personnel de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et nous remercions l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne et tous nos partenaires internationaux de leur coopération et de leur appui.

Aujourd'hui, je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil sur les progrès importants que nous avons réalisés grâce à leur coopération. En l'espace de près de deux ans, nous avons fait des progrès s'agissant de la structure organisationnelle de la mise en œuvre du programme de notre gouvernement sur quatre volets : politique inclusive, sécurité et justice, redressement économique et développement social. Ces volets ont permis au Gouvernement de suivre l'exécution des

projets, d'améliorer la coordination entre les différents ministères et organismes et de renforcer le respect du principe de responsabilité et la transparence à tous les niveaux. Ils ont surtout permis aux Somaliens de rationaliser l'appui fourni par nos partenaires internationaux.

Au cours de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, la Somalie a été élue membre du Conseil des droits de l'homme pour un mandat de trois ans à compter de ce mois-ci. Aujourd'hui, la Somalie réaffirme son attachement, aux niveaux national et mondial, à la mise en œuvre, à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des principes et normes auxquels nous adhérons tous, consacrés par la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les instruments internationaux pertinents.

En octobre, la Somalie a adhéré à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, devenant ainsi le 178<sup>e</sup> pays à le faire. Le même mois, le Parlement somalien a approuvé un projet de loi élaboré par le Ministère des droits de l'homme, qui a été signé par le Président Farmajo le 31 décembre. Il s'agit d'un jalon important et d'une réalisation remarquable pour notre pays. Il s'agit en outre d'un grand pas en avant en vue de promouvoir et de garantir la pleine jouissance, dans des conditions d'égalité, de tous les droits de l'homme et de toutes libertés fondamentales par toutes les personnes handicapées en Somalie.

Je voudrais également mettre en relief d'autres réalisations importantes que nous devons à ce nouveau mode de fonctionnement. La Somalie s'est engagée dans un processus qui lui permettra de changer d'image et de prendre la place qui lui revient dans la région. La fin de l'année 2018 a été une période passionnante de renouveau et de partenariat dans la région de la Corne de l'Afrique. Cette nouvelle réalité permettra de renforcer la coopération régionale en vue de stimuler les initiatives économiques et de promouvoir la paix et la sécurité dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique. Il s'agit aussi d'un exemple du rôle actif que la Somalie peut jouer dans la région sous la direction du Président Farmajo.

En matière de politique inclusive, nous avons jeté des fondements solides de notre programme de réforme. En effet, nous sommes parvenus à un accord sur le système électoral dans la perspective de 2020 et le processus de révision constitutionnelle est à moitié achevé. Nous avons amendé la loi sur les partis politiques et rédigé une loi électorale en vue de mettre en place un cadre législatif pour les élections. Pour renforcer le fédéralisme, des élections ont été organisées dans nombre

d'États membres de la fédération et se déroulent comme prévu. Par ailleurs, nous continuons d'appuyer le transfert des fonctions et des pouvoirs du Gouvernement à différents niveaux administratifs.

Notre relation de travail avec nos États membres fédéraux se renforce. Nous sommes en train de mettre en œuvre avec l'État du HirChébéli un cadre d'appui à la sécurité élaboré conjointement, et nous mettons actuellement la dernière main à ce cadre avec l'État du Sud-Ouest. Le renforcement de la confiance des citoyens somaliens dans leur gouvernement est un élément essentiel de notre réforme politique, notamment par la lutte contre une corruption paralysante. À cet égard, nous avons adopté une loi anti-corruption et créé une commission anti-corruption, et le Cabinet a approuvé le modèle fédéral de justice et de système pénitentiaire - une étape clef du renforcement de l'état de droit en Somalie. Afin de renforcer le fédéralisme et de régler les problèmes pratiques, nous avons conclu une entente sur l'appropriation, la gestion et le partage des ressources telles que ressources halieutiques, pétrolières et minérales.

Enfin, pour instaurer la confiance entre les Somaliens et faire en sorte que notre réforme politique soit généralement inclusive, le Président a dirigé les efforts de réconciliation dans tout le pays. Dans la ville de Gaalkacyo, dans le centre de la Somalie, le Président a réuni les parties pour résoudre le conflit et rétablir des relations rompues. Afin de régler le conflit, le Gouvernement a poursuivi l'intégration des forces locales pour renforcer la paix. À Tukaraq, dans le nord-ouest de la Somalie, le Président dirige les efforts de médiation visant à désamorcer les tensions et, dans le district de Marka, dans le Bas-Chébéli, son appui a renforcé l'initiative de réconciliation communautaire et renforcé la sécurité du Bas-Chébéli le long du littoral.

En matière de sécurité, le Gouvernement fédéral somalien a accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre du plan de transition et du dispositif national de sécurité. Grâce à la feuille de route pour la sécurité et la justice, nous avons divisé le travail en domaines prioritaires afin que les activités ne soient pas mises en œuvre de manière ponctuelle, mais qu'elles soient concentrées dans des domaines précis et alignées sur les autres efforts déployés dans le domaine de la sécurité pour en multiplier les effets. L'Armée nationale somalienne a mené des opérations indépendantes à l'appui de la mise en œuvre de la transition dans le Bas-Chébéli et le Moyen-Chébéli. Des zones clefs, telles que la ville côtière de Marka, ont été nettoyées et sont

tenues par l'Armée nationale somalienne pour permettre des initiatives de stabilisation, de consolidation de la paix et de réconciliation.

La mise en œuvre de la transition s'est également poursuivie dans la capitale, les forces de police somaliennes assumant la responsabilité de la sécurité du stade de Mogadiscio à la place de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Nous, le Gouvernement fédéral, avons restructuré l'Agence nationale de renseignement et de sécurité en un organisme civil de collecte de renseignements, en transférant des unités opérationnelles à la police somalienne. Ce n'est pas une mince affaire. Conformément à notre programme de réforme, la Chambre du peuple a adopté cette semaine un projet de loi sur les pensions et les primes qui ouvrira la voie au désengagement d'un grand nombre de fonctionnaires inactifs. Nous continuons de restructurer les forces de sécurité somaliennes et de redéfinir leurs rôles et responsabilités à l'appui de la réforme du personnel et de l'enregistrement biométrique, et notre force nationale d'enregistrement est presque terminée.

En ce qui concerne la reprise économique, le Gouvernement fédéral somalien a remporté des succès grâce à sa lutte sans relâche contre la corruption au moyen de vastes réformes économiques. Pour la première fois depuis de nombreuses années, de hauts responsables ont été arrêtés et inculpés pour détournement de fonds. Le Ministère des finances est désormais le seul ministère d'exécution chargé du recouvrement des recettes, lequel était auparavant perçu par diverses autres institutions gouvernementales. Les recettes intérieures ont augmenté. Les impôts et les taxes sont payés directement à la Banque centrale de Somalie.

Grâce à ces politiques clefs et à une discipline financière renforcée, notre assiette fiscale s'est élargie. Un accord au niveau du personnel a été conclu avec le Fonds monétaire international sur l'achèvement du troisième programme de référence, ce qui a permis de réaliser des progrès significatifs en vue d'ouvrir la voie à un allègement de la dette. En partenariat avec l'ONU, la Banque mondiale et l'Union européenne, nous avons élaboré le cadre de relèvement et de résilience en vue de parvenir à une responsabilité économique et sociale à long terme pour faire face à la vulnérabilité. Nous intensifions nos efforts pour préparer le neuvième plan national de développement. Structuré autour de quatre grandes feuilles de route, il servira de base à un document de stratégie provisoire de réduction de la pauvreté - un document qui exposera les objectifs de développement de la Somalie, ses défis et ses besoins financiers.

Dans le cadre de nos efforts pour parvenir à une société prospère grâce à la feuille de route pour le développement social, nous cherchons à établir des politiques, stratégies et réglementations qui visent à améliorer les services sociaux de base accessibles et abordables, comme les soins médicaux, l'éducation, l'eau potable et l'électricité. Conformément à la feuille de route, nous nous employons à rétablir la fierté et l'appropriation des Somaliens dans le cadre de la reconstruction de notre État grâce à notre campagne phare de mobilisation sociale. Ce programme suscite un engagement civique et renforce la culture du volontariat. Pour la première fois dans notre budget national, nous avons triplé le budget consacré à la prestation des services sociaux de base, tels que les soins de santé et l'éducation pour notre population.

Une grande partie des progrès susmentionnés ont été réalisés avec un investissement direct minimal et en partenariat avec le Gouvernement fédéral somalien. Un véritable partenariat exige engagement, confiance et respect mutuel. Au cours des deux dernières années, nous avons écouté attentivement nos partenaires et nous continuerons à encourager un dialogue ouvert et franc. Nous saluons et remercions les organismes des Nations Unies qui continuent d'apporter un appui et une assistance vitaux au peuple somalien. La Somalie est fière d'être membre de l'Organisation des Nations Unies depuis son accession à l'indépendance en 1960 et elle est attachée aux valeurs et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. En outre, les principes du respect de l'état de droit, de la liberté d'expression et de réunion, de l'équité, de la bonne gouvernance, de la transparence et d'une procédure régulière sont tous inscrits dans notre Constitution provisoire.

En fin de compte, les décisions de nos dirigeants font l'objet d'un examen minutieux de nos systèmes législatif et judiciaire. Ces freins et contrepoids solides, tout en protégeant la séparation des pouvoirs, garantissent également la responsabilité et l'équité. Conscient du fait que notre gouvernement tient sa légitimité d'abord et avant tout de son peuple, nous avons fait en sorte que la participation du public soit un pilier essentiel de notre approche en matière de gouvernance. C'est pourquoi mon gouvernement jouit de la confiance et de l'appui massif du peuple somalien. Notre jeune nation trouve sa voix et établit de nouvelles formes de débat et de responsabilité active par le biais de forums publics. Nous sommes fiers de nos citoyens, qui sont actifs et qui se font entendre, et nous les encourageons à s'engager auprès de leur gouvernement et de leurs représentants élus.

Nous croyons que notre légitimité et notre crédibilité et, en fin de compte, l'impact de nos décisions dépendent des souhaits et des intérêts de notre peuple. Le peuple somalien veut que la Somalie ait la place qui lui revient dans la communauté des nations, dans le respect mutuel et la réciprocité. Le peuple somalien exige que son gouvernement assume la responsabilité de ses propres décisions et façonne son avenir, que la Somalie soit à la tête de l'appui international et non l'appui international à la tête de la Somalie. Nous avons donc le devoir de rétablir la position de la Somalie dans le monde et de représenter activement les intérêts des Somaliens sur la scène internationale. Pour la fierté et la protection du peuple somalien, que nous représentons, nous avons le devoir de lui donner une voix et de nous faire l'écho de ses souhaits et de ses aspirations.

Qu'il me soit permis d'aborder la question qui nous occupe. La Somalie fait une distinction entre les institutions dont nous faisons partie et les comportements individuels qui ont un effet préjudiciable sur nos nations fragiles. Notre gouvernement mène la Somalie vers un nouvel avenir. La Somalie n'est plus de nature transitoire : c'est une nation souveraine qui jouit de tous ses droits et privilèges. Nous luttons contre le terrorisme, les mentalités claniques et la corruption. Nous espérons que les dirigeants de l'ONU appuieront cette image stratégique.

Les États Membres représentés ici conviendront que les membres interdits des Chabab ou d'autres organisations terroristes sanctionnées par cette même institution ne peuvent occuper des postes de direction sans passer par un programme de réadaptation rigoureux et établi. Au cours des deux derniers cycles électoraux tenus au niveau fédéral, les représentants des Nations Unies à Mogadiscio n'ont eu de cesse de répéter que la candidature et l'élection éventuelle de tout individu ayant des antécédents d'extrémisme violent constituerait un pas en arrière. C'est pourquoi, à l'heure où nous nous efforçons de rétablir l'état de droit et de mettre fin à la culture de l'impunité, nous rejetons les critiques et les tentatives de faire passer les terroristes sur le retour pour des agneaux inoffensifs avant même qu'ils aient fait acte de contrition.

Enfin, en tant que pays sur la voie de la maturité confronté à une évolution difficile, nous ne nous dérobons pas à notre tâche et nous travaillons d'arrache-pied pour établir de bonnes bases pour les générations à venir. Le Gouvernement fédéral somalien reste attaché à son programme de réforme consistant à mettre en place des institutions efficaces qui respectent la Constitution, les droits de l'homme de tous les citoyens, le droit international humanitaire et à créer des forces responsables, transparentes

et capables de défendre le peuple, la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et l'unité de la Somalie. Dans le cadre de ces efforts, nous continuons de promouvoir le respect des droits de l'homme et nous nous engageons à mener des enquêtes approfondies sur toute violation ou atteinte commise contre nos concitoyens.

Les défis auxquels la Somalie est confrontée sont complexes, mais la Somalie prend progressivement les rênes pour les relever grâce à des initiatives dirigées par les Somaliens. Nous assumons notre responsabilité en tant que nation souveraine, et je rappelle que les orateurs dans cette salle invitent souvent les gouvernements hôtes à s'acquitter de leur responsabilité de gouverner et à trouver des solutions nationales aux problèmes existants. La Somalie a démontré qu'elle avait une forte volonté politique de le faire. Il faut l'applaudir, pas la réprimander.

La Somalie continue de faire des progrès considérables dans le cadre d'un programme de réformes ambitieux et exigeant. Mais nous ne pouvons pas y arriver seuls; nous savons gré aux partenaires internationaux de leur appui et de leur engagement en faveur de la Somalie. Cet appui sera d'autant plus efficace s'il est fourni conformément aux objectifs que nous avons fixés dans notre feuille de route et orienté vers les priorités somaliennes. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires afin d'harmoniser leur soutien et de conduire la Somalie vers un avenir radieux et prospère.

Je ne saurais terminer mes remarques sans rappeler une fois de plus au Conseil de sécurité que l'ONU et ses représentants ont le devoir - voire l'obligation - de respecter leur mandat, de ne pas s'ingérer dans nos affaires intérieures et de laisser les Somaliens prendre en main leur destin. Nous sommes persuadés que sur cette base la collaboration avec l'ONU sera plus susceptible de donner des résultats positifs et concrets. Avec l'aide de nos partenaires, la Somalie est aujourd'hui en bonne voie de se relever de plusieurs décennies de guerre civile et d'anarchie. Le Gouvernement somalien est déterminé à instaurer la stabilité politique dans le pays et prendra les mesures qui s'imposent pour préserver ces avancées chèrement acquises, conformément à notre Constitution et au droit international.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 5.*